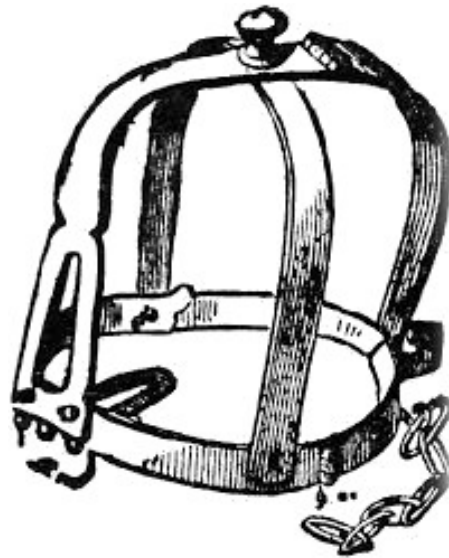


LA PAROLE À ALFREDO!

Transcription du témoignage
Bologne, Italie, 18 mai 2026



Lors de la deuxième audience du procès contre six compagnon.ne.s inculpé.e.s pour des faits qui ont eu lieu pendant la mobilisation contre le 41-bis et la prison à perpétuité, parmi les témoin.e.s de la défense Alfredo a été interpellé en vidéoconférence depuis la prison de Bancali.

Pour rendre plus lisibles ses précieuses paroles et pouvoir les diffuser en dehors de cette salle de tribunal, on à réduit au minimum les interventions des autres interlocuteur.trices.

Anarchistes

Alfredo commence par demander que lui soit rendu le feuillet avec ses notes, qui lui ont été confisquées par les matons avant le début de la connexion. La juge, après avoir demandé au maton si l'enlèvement était dû à des dispositions internes liées à son traitement carcéral et ayant obtenu en réponse un silence embarrassant, accepte la demande d'Alfredo et demande au garde en question de lui rendre ça, étant des notes pour le témoignage. En fait, les notes ne lui seront pas restituées.

L'avocat des compagnons accusés explique à Alfredo qu'il a été désigné comme témoin de la défense dans ce procès, parce que ses conditions de détention et sa protestation ont créé un vif débat public et les faits reprochés aux accusés correspondent à des manifestations de proximité et de solidarité à son égard. Il lui posera donc quelques questions relatives précisément à sa condition de détention et à la grève de la faim qu'il a entreprise.

- Depuis combien de temps êtes-vous détenu et sous quel régime ?

Je suis détenu depuis 2011, mais cela fait quatre ans, juste maintenant, de 41 bis. Disons que dans ma vie j'ai fait diverses formes de prison, de la prison normale à la Haute Sécurité. Le 41 bis est la « abjectisation » de la prison, ici j'en ai vu l'essence même, avec la tentative d'anéantir l'individu en coupant toute communication.

Dans la haute sécurité, j'ai été à Ferrare puis à Terni.

En 2022, je suis directement transféré ici à Sassari, en 41-bis.

- Décidez-vous en ce moment de commencer la grève de la faim ? Pour quelle raison ?

Oui, presque immédiatement.

Pour expliquer mes motivations, je voudrais tout d'abord dire quelque chose, concernant selon moi, la question que vous m'avez posée. En ce moment, pour moi c'est assez excitant d'être ici, parce que la dernière fois qu'on m'a enlevé mon bandeau pour les yeux, ma muselière, c'était il y a un an et demi, quand j'ai

pu voir des visages amis de camarades, parce que l'isolement est constant ici. Il y a un an et demi, de ce côté-là, il y avait Sara et Sandrone, qui sont morts, et c'est justement cet isolement qui ne me permet pas non plus d'exprimer ma solidarité avec tous ces compagnons qui aimaient Sandrone et Sara, donc je donne toute ma solidarité à ces compagnons. C'est la seule façon, par exemple, que j'ai d'extérioriser cela, car ici l'isolement est total, absolument total. Par exemple dans le 41 bis il y a des sections de quatre personnes, de quatre cellules isolées. Il y a des gens qui sont condamnés à perpétuité ici qui, pendant des années et des années, ne voient plus l'herbe, un arbre, c'est vraiment quelque chose de traumatisant. Mais la chose qui m'a vraiment fait commencer la grève de la faim est que cette sorte d'état d'exception qu'est le 41bis est en train de devenir vraiment une règle... un instrument entre les mains de l'État. Pour comprendre pourquoi j'ai commencé la grève de la faim, il faut comprendre, avoir une idée de ce qu'est ce système pénitentiaire.

Pour vous donner une idée : en ce moment, juste pour venir dans cette cellule, j'ai dû traverser des couloirs, comme dans le film "La Ligne verte", où il y a la garde qui crie "Homme mort qui marche". La même chose est ici, alors que je marche dans le couloir qui est en creux, sous le niveau de la terre, les gardes qui sont à côté de toi crient "premier, deuxième." parce que tu ne dois voir aucun être humain quand tu traverses le couloir, personne ne doit te parler. Il y a des sections d'isolement comme je n'ai jamais vues de ma vie, dans toute l'expérience carcérale que j'ai vécue. Chaque section ne compte que quatre cellules et vous ne pouvez avoir des rapports qu'avec quatre personnes pendant la promenade. La promenade est un bassin de béton avec des barreaux de fer que font si que vous ne voyez même pas le ciel. Habituellement les personnes qui sont au 41 bis après tant d'années sont des personnes aliénées, elles n'ont plus envie de parler, elles ne sortent même plus de la cellule. Ce qui m'a vraiment frappé et qui m'a poussé à faire la grève, c'est de voir les gens ici pour lesquels la réclusion à perpétuité est vraiment une réclusion à perpétuité. Ce sont des gens qui, depuis 20 ans, ici, n'ont vraiment jamais vu un arbre, ils n'ont jamais vu un brin d'herbe. C'est une sensation vraiment terrifiante, la censure est totale ; dans mon cas, la censure, le sens du 41 bis, c'est tout simplement de ne pas te faire parler, de ne pas te faire écrire et même de ne pas lire. Bien sûr, je dois faire des procès et des procès pour avoir un livre. Il m'a même fallu deux ans pour obtenir, grâce à des procès, la possibilité d'avoir un lecteur de CD pour écouter la musique. La musique que j'écoute, ils essaient de m'en empêcher parce qu'ils disent que c'est contre le

patriarcat, que ce sont des chansons qui exaltent le féminisme, alors ils font recours et recours pour ne pas me faire écouter de la musique ou lire des livres.

- Combien de temps a duré votre grève de la faim ?

Je crois que ma grève de la faim a duré des mois, exactement cent soixante jours *[en fait, elle a duré du 20 octobre 2022 au 19 avril 2023, soit environ cent quatre-vingts jours]*.

Après un certain temps, j'ai été emmené dans la prison d'Opera *[à Milan]*, en raison de mon état de santé, car il y a un service médical. C'est là que je me suis rendu compte de la situation. C'était plein de personnes âgées, presque toutes affectée par l'Alzheimer qui ne se rappelaient même pas qui elles étaient ou où elles étaient, toutes en 41-bis, qui allaient en fauteuil roulant, avec le cathéter, se pissaient et chiaient dessus.

Mais comprenons-nous, si vous voulez vraiment savoir les raisons de la grève, j'avais sur moi la quasi-certitude de l'emprisonnement à perpétuité et grâce aux manifestations des camarades dehors et à leur mobilisation, ils ont été en quelque sorte contraints de me le retirer, parce que c'était vraiment absurde.

J'ai été condamné pour une série d'attentats démonstratifs.

La chose qui m'a le plus motivé et m'a fait risquer ma vie presque jusqu'à la fin, c'est qu'ils veulent étendre et faire de cet état d'exception une règle. La militarisation en cette période de guerre est vraiment visible ici et ils voulaient l'étendre plus loin. Il y a déjà des camarades des Brigades Rouges, trois compagnons au 41-bis, mais ils voulaient l'étendre au mouvement et ont commencé avec moi, avec l'anarchiste, parce qu'il est plus facile ensuite, une fois qu'ils m'ont mis, de commencer à élargir. Alors, je me suis dit, « C'est la survie », j'ai essayé de bloquer ce processus qui avait commencé et à ce moment-là il m'a semblé qu'il était bloqué, en effet il l'est.

Maintenant le 41-bis reste avec les restrictions qu'il a, mais dernièrement j'ai vu augmenter le nombre de personnes qui entrent ici même pour des raisons assez futiles, j'ai vu des gens entrer parce qu'ils avaient dans la Haute Sécurité le téléphone portable ou... il n'y a plus ces « boss » qui étaient là avant.

- Après la grève de la faim, avez-vous pu constater un nouveau durcissement des conditions carcérales ?

Il y a eu des représailles, à mon avis. Mais pendant la période de grève, ces représailles se sont atténuées. Les courriers m'arrivaient en masse, mais cela dépend de l'attention des médias.

Il y a eu tant de phénomènes à l'intérieur du 41 bis que j'ai remarqués, liés aussi à ma lutte.

La première chose dont je me suis rendu compte est l'influence que ce gouvernement, via Delmastro [*ancien sous-secrétaire au ministère de la justice. Il a démissionné en mars suite à une enquête judiciaire pour liens avec la Camorra, la mafia calabraise*], a eu à la fois sur la volonté du DAP [*Département de l'administration pénitentiaire*] et sur la direction de la prison. Par exemple, sachant que des parlementaires devaient venir me rencontrer [*en février 2022, pendant sa grève de la faim*], dans leur optique misérablement politique, pour utiliser le 41bis comme leur instrument, quelques jours avant que ces parlementaires n'arrivent ils m'ont transféré dans une autre section où il y avait des boss, comme ça ensuite ils pouvaient me reprocher ça, parce que là où j'étais avant il y avait des personnes qui avaient une envergure beaucoup, beaucoup plus petite.

Puis, grâce à avoir rencontré ces personnages - parmi les premiers à entrer dans le 41bis - je me suis rendu compte que le 41bis, au moins au début, n'a pas tant servi à empêcher les prisonniers de communiquer avec l'extérieur, mais plutôt à faire taire ceux qui ont eu des relations avec l'État italien par le passé, avec lequel ils ont passé des accords, des accords qui n'ont pas été respectés et maintenant ils les ont enterrés ici pour ne pas les faire parler [*il fait référence aux accords "secrets" entre état et mafia des années '90*].

J'ai commencé la grève de la faim quand je me suis rendu compte du mécanisme absurde dans lequel je me trouvais : en plus d'être liberticide, ils utilisent les gens comme des instruments politiques pour des luttes entre courant politiques... bref, c'est ça la raison.

- *Je voudrais vous demander si vous recevez actuellement des lettres ou si vous pouvez en écrire.*

En ce moment, je ne reçois plus de lettres. Autrefois, je recevais une notification, on les séquestrait et on ne les donnait pas ; maintenant, elles ne me sont même plus notifiées, elles disparaissent. Je suis sûr qu'elles arrivent mais non... hein, ça

fait genre des mois que je n'en reçois pas. Maintenant j'en ai eu une de l'année dernière, décembre 2025.

- En ce qui concerne la possibilité de lire, avez-vous fait des demandes et on vous a refusé des livres, même ceux indiqués dans la liste, dont vous pourriez vous servir ? C'est, disons, un fait que je connais parce qu'il a été rendu public.

Je ne savais pas ça, merci... parce que l'isolement ici est remarquable.

Oui, ces derniers temps, les livres me sont bloqués.

Alors je vous explique, ici il y a la possibilité d'avoir des livres de la bibliothèque, la petite bibliothèque de section du 41-bis, ceux-là me sont donnés.

Puis, après quelques années, j'ai pu avoir la possibilité d'utiliser la bibliothèque centrale de la prison. J'ai eu deux fois des livres de cette bibliothèque, après quoi mes demandes n'ont pas été satisfaites, elles ont été ignorées, du coup j'ai intenté un procès.

Quand j'achète des livres, de temps en temps ils sont bloqués, par exemple dernièrement on m'a bloqué un livre sur la mécanique quantique, un sur les sectes hérétiques du début du christianisme. On dirait des petits actes de vengeance, mais ils jouent à se rejeter la faute : le commandant dit que c'est la faute de la directrice, la directrice dira probablement que c'est le DAP, donc on ne sait pas. Je peux dire que, selon moi, ce sont clairement des représailles, je peux dire qu'ils n'ont pas envie de les acheter, mais en réalité les livres ici sont achetés. L'objectif est de te vider, de t'isoler totalement, ils ont commencé par m'interdire toute communication avec le monde extérieur et maintenant ils essaient même de t'empêcher de lire des livres. Vous devez rester là devant la télévision comme un idiot 24 heures sur 24 ou profiter des livres de la bibliothèque qui sont très peu nombreux. Même lorsque vous demandez quelque chose au tribunal de surveillance, que finalement après beaucoup de temps, un an ou deux vous pouvez obtenir, parfois les choses du tribunal ne sont même pas respectées. J'ai dû me battre quatre ans pour obtenir l'abonnement à "Le Scienze" [une revue "scientifique"]. Mais cela fait partie de ce mécanisme d'isolement qui, pour moi, est important, est fondamental par rapport à ce type d'incarcération qui a comme objectif la torture.

Ici, les gens sont placés simplement pour les faire parler et doivent donc être torturés de cette façon, ce qui est également reconnu par l'Union européenne

apparemment [*il fait référence au fait que la cour européenne des droits de l'homme a plusieurs fois condamné l'état italien pour le 41-bis*].

Ce sont des lois spéciales faites dans une certaine période qui deviennent maintenant la règle. Et la raison est qu'à certains moments, une démocratie aura tendance à devenir plutôt une "démocrature" parce que ces lois commencent à être adoptées. Ils l'ont mise contre moi, ils l'ont mise dans le passé contre les camarades des BR, puis ils vont commencer à amener ceux de la Haute Sécurité ici, ils commencent à construire des prisons en Sardaigne, Sardaigne déjà militarisée, ils veulent en construire 41 autres. Donc c'est comme un cancer à l'intérieur. Même les juristes, je ne crois pas à ce genre de... mais même les juristes disent que le 41bis est une anomalie qui se propage. Et ma grève de la faim était une façon d'attirer l'attention. Je suis désolé que de nombreux camarades purgent maintenant leur peine et risquent des mois et des mois en prison, des années de prison. Mais je pense vraiment que cela vaut la peine par rapport à ce que fait l'État, c'est un point vraiment important car c'est une arme meurtrière dans les mains d'un État. Ici, par exemple, le cache-misère de la Constitution, de la démocratie de droit, n'existe pas. Ici, ce qu'est la démocratie, c'est clair, évident, c'est une question de force, le plus fort l'emporte sur le plus faible. Ici tu n'as pas de droits, tu as seulement des interdictions et même ces quelques droits que tu as ne sont pas respectés parce qu'ils s'accrochent à la bureaucratie...

Par exemple, maintenant pour m'interdire de lire des livres, ils inventent qu'ils doivent vérifier les livres, mais ce sont les livres qui achètent eux-mêmes, parce que ici on ne peut pas recevoir des livres par la poste, alors ils savent très bien que les livres qu'ils achètent eux-mêmes en librairie n'ont pas de messages cachés à l'intérieur, ça sert simplement à t'affaiblir. Puis il y a clairement un affrontement entre moi et l'institution, le DAP et aussi ce gouvernement qui fait évidemment en sorte qu'il y ait des représailles, des pressions... Ce gouvernement et sûrement celui qui vient après, parce que personne ne remet en question le 41-bis parce qu'il est fondamental.

Désolé pour la confusion, mais sans le papier... après un moment le 41-bis te rend con, parce que l'isolement après un certain temps... tu parles toujours des mêmes choses...

- *Avez-vous senti que les manifestations de solidarité venant de l'extérieur ont aussi contribué d'une certaine manière à l'intérieur et à votre condition ?*

Oui, dans mon cas je peux dire tranquillement que ça m'a sauvé la vie. J'ai maintenant une fin de peine, que ce sera quand j'aurai 72 ans. S'il n'y avait pas toute cette pression à l'extérieur, ils m'auraient tranquillement confirmé la perpétuité, c'était une chose absolument certaine, l'attention a fait en sorte qu'ils ne puissent pas jouer aussi sale. La situation à l'intérieur de la prison est restée exactement la même, mais bon, je me plains pas, je veux dire, j'ai décidé de lutter aussi pour les autres qui sont ici à l'intérieur qui n'ont pas de voix, qui ne parviennent même pas à exprimer des concepts. La vie d'un prisonnier anarchiste est toujours de chercher à changer les choses pour les autres et je ne fais pas de distinction entre un mafieux ou un dealer... pour moi, un prisonnier est un prisonnier. Donc je pense que c'est un problème qui concerne tout le monde parce que, si cette chose s'étend, l'objectif est de l'utiliser quand il faudra, pour réprimer les mouvements sociaux, c'est tellement évident.

Et de toute façon, je salue tous les camarades qui sont près de moi.

- Le 41 bis vous a été récemment reconfirmé. Comment vous sentez-vous et quel type de communication à ce sujet avez-vous reçu et concernant les nouvelles que vous avez pu recevoir - y compris par le biais des journaux ou autre chose ?

Ce qui est étrange, c'est que le 41 m'a été reconfirmé avec un dossier de près de quatre-vingt-dix feuilles, même aux « super boss » ils le confirment généralement avec deux petites pages. Ici, tout le monde est surpris parce que c'est la plus grande reconfirmation de l'histoire du 41bis, même pas à Totò Riina ils ont fait quatre-vingts pages... Pratiquement l'État italien m'a mis à jour avec ces feuilles de toutes les luttes qui ont eu lieu dans le monde dont je ne savais rien. Parce que le but du 41bis est l'isolement, alors qu'au contraire grâce à Piantedosi, à Nordio [*ministre de l'intérieur et ministre de la justice*] il y a eu justement une mise à jour dense de toutes les actions qui se sont passées, en Indonésie, la solidarité donnée à moi... un peu tout, le camarade en Grèce qui est mort, auquel je donne la solidarité, comme à tous les compagnons grecs. Des choses dont je ne savais rien ici.

Ceci pour faire comprendre les contradictions de ce système. Dans mon cas, au lieu de m'isoler du contexte, ils m'ont en quelque sorte rendu encore plus dangereux, je crois, par rapport au système. Ils ont exalté ma figure, ils m'ont fait une caisse de résonance. Parce que quand j'étais en AS [*haute sécurité*], j'avais

des contacts avec les camarades mais je n'avais pas une influence aussi forte. Mais depuis que je suis au 41bis... eh bien, c'est une bonne chose du 41, mes mots de toute façon ont tournés plus encore ensuite, donc dans mon cas il y a un peu ce paradoxe. Paradoxe qui est même écrit dans les feuilles que j'ai lues. La dernière fois qu'ils avaient discuté le 41-bis pour moi, ils avaient donné des avis positifs pour que je sors, puis il a été reconfirmé à mon avis comme une rétorsion et maintenant que mes mots tournent ils disent que j'ai plus d'influence, je ne sais pas ce qu'ils entendent par influence à l'égard des anarchistes puisque nous raisonnons individuellement... cependant ils disent que j'ai une influence plus grande donc même si avant je n'étais pas dangereux maintenant le 41-bis m'a rendu dangereux. Bref le serpent qui se mord la queue.

Quoi qu'il en soit, par rapport à tous ceux qui sont au 41-bis maintenant et même dans le passé, j'ai eu le plus grand dossier d'information jamais vu, c'est ce que m'ont dit ceux qui me l'ont remis, les autres détenus avec lesquels j'ai parlé, ainsi que les avocats. C'est une chose assez révélatrice de ce qu'est devenu le 41-bis, une sorte d'enveloppe vide qui ne sait même plus à quoi il sert... Elle sert, oui, elle sert d'arme disponible lorsque les conditions sociales changent et qu'ils pourront alors censurer toute forme de dissidence. Parce que dans mon cas, il est certain que je suis ici simplement pour ce que je dis, non pas pour ce que je fais, donc pour mes mots.